

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**6<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2013**

**Séance du 15 novembre 2013**

CG 13/6<sup>ème</sup>/III-04

*L'an deux mille treize, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.*

**BASES DE LOISIRS DEPARTEMENTALES**

---

Comme tous les ans à l'occasion de notre réunion de la DM2, je souhaite vous présenter un bilan d'activité de nos structures de loisirs à vocation socio-éducative que sont, d'une part, la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas de la Grave et, d'autre part, le Centre de vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage.

**I - BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE  
A SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE**

**1 – Point sur les travaux**

Dans le cadre du vaste programme visant à restructurer et à moderniser la Base de loisirs, la prochaine étape (**tranche 4**) porte sur la **réhabilitation du bâtiment technique et d'accueil**. Suivant le programme technique des travaux, approuvé lors du vote du **BP 2013**, la procédure de désignation du mandataire, maître d'ouvrage délégué, a été engagée. Courant 2014, l'architecte sera désigné, afin de pouvoir soumettre l'avant projet sommaire à votre validation à l'occasion de la Décision Modificative n°1.

Je vous rappelle que le coût d'objectif de cette opération a été arrêté lors du vote du BP 2013 à **2,8 M€ TTC**. Les crédits correspondants seront inscrits sur le budget de la Base au regard de l'échéancier du mandataire. Sur cette opération, des aides financières seront sollicitées auprès de l'Europe, l'Etat et de la Région.

S'agissant du camping, les travaux de rénovation des sanitaires et du bâtiment d'accueil ont été réalisés pour l'ouverture de la saison au 15 juin 2013, afin de répondre, non seulement à l'amélioration des conditions de confort des campeurs, mais aussi à l'évolution des critères de « labellisation » du Ministère du Tourisme pour ce type de camping. Ainsi, les **deux étoiles ont été obtenues**, ainsi que le label « **Accueil vélo** ».

Concernant l'aménagement d'une **aire de camping-cars**, des propositions vous seront formulées pour le BP 2014, afin de clore ce volet « accueil touristique » de la Base.

## **2 – Bilan d'activité**

	<b>Journées/enfants Journées/stagiaires</b>			<b>Entrées</b>		
	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Classes de découverte</b>	1 875	1 211	1 786			
<b>Centres de vacances (été)</b>	3 799	3 150	3 168			
<b>Groupes sportifs</b>	697	346	297			
<b>Piscine</b>				11 549	13 621	22 288
<b>Camping</b>	2 982	2 894	3 055			

Il convient de noter que la saison 2012 a été fortement impactée par la fermeture de la Base pendant les neuf mois de travaux de la partie restauration (septembre 2011 à mai 2012). En particulier pour l'accueil des groupes scolaires, cette fermeture sur le printemps 2012 a influencé le bilan de l'accueil des classes de découverte qui se concentrent largement sur cette période.

En 2013, on peut noter le retour à une fréquentation plus en adéquation avec les capacités et les ambitions de la Base en matière de classes des découverte. Mais nous devons poursuivre nos efforts pour 2014 afin que ce type de séjours fasse le plein. Les Services Départementaux de l'Education Nationale ont été rencontrés dans le but de

promouvoir les prestations et services de la Base. De même, un travail conséquent est conduit sur l'offre pédagogique en ce sens, ainsi que sur le site internet.

Ainsi, l'attractivité liée à la haute qualité des locaux, conjuguée à une modernisation des offres d'animation laisse augurer, suivant les contacts pris à ce jour, une progression de la fréquentation pour les années à venir.

**A ce bilan, il convient de rajouter le bilan spécifique de « Plage 82 », nouvel espace événementiel ouvert du 13 juillet au 31 août 2013, qui comprenait :**

- un restaurant de type « bar-grill » agrémenté d'une terrasse ombragée jouxtant la piscine et dominant une zone d'animation familiale et de loisirs,
- une plage de sable, avec des transats et des parasols au bord de l'eau,
- sur le théâtre de verdure : jeux gonflables, aire de volley-ball et de badminton, parasols, tables de pique-nique et chaises longues.

Tout en maintenant un accès aménagé pour la mise à l'eau des bateaux « Plage 82 » a été ouverte, sur la période considérée, de 11 h 00 à 19 h 00, sept jours sur sept, à un **tarif unique et symbolique de 1 € par personne.**

Une enquête de satisfaction a été conduite par nos services et les services de l'Agence de Développement Touristique, jointe en annexe. Elle fait apparaître une satisfaction générale de tous les visiteurs. Le point fort est la qualité du service proposé pour le tarif de 1 €. On peut en particulier noter que « Plage 82 » **a fortement profité aux tarn-et-garonnais** (70 % des visiteurs). Des points d'amélioration ont aussi été soulevés, concernant certains services. On peut noter en particulier, l'aménagement de zones d'ombre supplémentaires, l'organisation de jeux d'eau et de points de rafraîchissement, ainsi que la proposition d'animations autour des activités nautiques.

Il convient aussi de préciser que cette opération a largement contribué à **l'augmentation conséquente de la fréquentation de la Base : 24 752 entrées ont été comptabilisées en 2013**, contre 13 621 en 2012 du 1er juillet au 31 août 2012 (+ **82%**), générant une recette de 26 106 €.

Je vous précise néanmoins que sur cette même période, la recette de l'année dernière était supérieure (35 906 €), du fait d'un tarif supérieur d'accès à la seule piscine (3 €).

**Le coût de l'ensemble de ce dispositif s'est élevé à environ 45 000 € TTC**, hors frais de personnel ; certaines dépenses, de l'ordre de 18 000 €, ne seront pas à renouveler les années suivantes (chaises-longues, tables de pique-nique, parasols, ...). De même, la totalité du sable acheté pour l'aménagement de la plage a été revendu.

### **3 – Saison 2014**

En perspective de la saison 2014, il convient de se prononcer sur la **grille tarifaire** des prestations de la Base de plein air et de loisirs, jointe en annexe.

Cette dernière tient compte, non seulement de l'évolution économique générale, du budget global de la Base, mais aussi des ajustements nécessaires.

Je vous propose aussi, dès à présent, de vous prononcer sur la **reconduction en 2014 de « Plage 82 »**, avec une ouverture plus large du 1er juillet au 31 août et une tarification révisée, de 1 € pour les enfants et **1,50 € pour les adultes** (cf. annexe).

## **II - CENTRE DE VACANCES JEAN BAYLET A MIMIZAN-PLAGE**

Depuis la réouverture du Centre de Vacances Jean Baylet à Mimizan-Plage, approuvée à l'occasion de vote de la DM2 de 2009, pour l'accueil de classes de découverte, de groupes divers (centres de loisirs, associations...) et des agents du Conseil Général dans les chalets prévus à cet effet, nous n'avons eu de cesse de restructurer les locaux et leur environnement, afin d'offrir des conditions et un confort d'accueil en constante amélioration.

### **1 – Point sur les travaux**

A l'occasion de chaque session, je vous ai proposé l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation des travaux et aux achats de matériel ou d'équipement indispensables à la poursuite de nos objectifs.

Les travaux se sont poursuivis en 2013, portant essentiellement sur :

- la révision de l'étanchéité des toitures de deux « chalets-groupes »,
- la mise aux normes « établissement recevant du public » (E.R.P) de l'ensemble des chalets,
- la restructuration de deux « chalets-groupes » pour l'accueil collectif,
- le réaménagement intérieur d'un « chalet-groupes », pour créer un foyer et une salle polyvalente.

### **2 – Bilan d'activité**

Le bilan 2013 fait apparaître un nombre **constant** d'enfants et de groupes accueillis par rapport à 2012.

De fait, comme en 2012, le Centre a été occupé en 2013 **au maximum de ses capacités** (hébergement, restauration). L'attractivité de cette structure offerte aux jeunes du département et d'ailleurs ne se dément pas : **le planning des réservations 2014 est d'ores et déjà quasi-complet** sur la période d'ouverture de mars à septembre.

Il convient aussi de souligner que cette année 2013 a été marquée par la création d'un **dispositif nouveau, complémentaire de l'accueil des enfants pendant les vacances**. Il s'agissait de **séjours de type colonie**, à l'attention des seuls jeunes tarn-et-garonnais, dont nous devons assurer le transfert vers Mimizan. Plusieurs activités sportives étaient proposées (surf, sauvetage côtier, voile, vélo, canoë-kayak ou accrobranche) à destination des 9-12 ans, 13-15 ans et 16-17 ans.

Sur cette « **colonie du 82** », je vous rappelle qu'un effort tout particulier a été opéré, afin que ces séjours soient aussi accessibles aux enfants relevant de nos services de l'Aide Sociale. Ainsi, sur ces semaines de vacances, nous avons, comme nous le recherchons toujours dans ce domaine, contribué à la mixité sociale, à la grande satisfaction de l'ensemble des jeunes accueillis. **Sur les 52 enfants** ayant bénéficié de la colonie, **32 relevaient de l'Aide Sociale** (vacances scolaires d'été et de la Toussaint).

Ainsi, le bilan d'activité 2013 du Centre de vacances est le suivant :

	<b>Journées /enfants</b>		
	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Classes de découverte</b>	4 700	2 400	2 514
<b>Groupes en centre de vacances</b>	6 700	4 200	4 461
<b>« Colonie du 82 »</b>	/	/	340
<b>Total.....</b>	11 400	6 600	7 315

Après une année 2011 très remplie il avait été décidé, en 2012, d'ajuster le nombre de groupes accueillis en fonction des possibilités d'hébergement et de restauration conformes à nos capacités humaines, matérielles et financières. Pour les scolaires, cela s'expliquait par un accueil de la restauration dans le seul « bâtiment-forêt » de plus faible capacité que les réfectoires de l'IMEP utilisés auparavant, tandis que, pour les centres de loisirs, il avait été acté de supprimer les camps sous toile.

En 2014, la capacité d'accueil des scolaires pourra être revue à la hausse, avec de nouveau **l'utilisation mutualisée des réfectoires de l'IMEP**.

Le budget annuel de fonctionnement 2013 du Centre de vacances Jean Baylet, hors salaires et charges, est de l'ordre de **270 000 €**, pour un montant total de **recettes d'environ 250 000 €**.

### **3 – Saison 2014**

Chaque année à pareille époque, il convient **d'approuver la grille tarifaire** pour l'exercice suivant. Cette année, après plusieurs années successives de hausse, je vous propose de **maintenir les tarifs** (en annexe), afin de rester dans des tranches cohérentes avec les prestations et tarifs généralement constatés dans ce type d'établissement.

L'accueil des premières classes de découverte sur 2014 est prévu le 17 mars ; 25 établissements scolaires tarn-et-garonnais ont d'ores et déjà réservé leur séjour, ce qui représente **3 888 nuitées pour le seul printemps 2014**.

De plus, sur la base d'un **bilan très satisfaisant des séjours de type colonie**, je vous propose de **reconduire ce concept**, à la seule destination des jeunes du département.

Néanmoins, en terme d'organisation des séjours et compte tenu de l'éloignement du Centre par-rapport aux jeunes acheminés sur place, je vous propose de redéfinir la durée des séjours, **de passer de une à deux semaines** et donc de réviser le tarif. Aussi, **pour 2014**, ces séjours pourront donc être organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été et de Toussaint, sur la base de **deux semaines consécutives** ; les tarifs adaptés seront fixés par la Commission Permanente, ayant reçu délégation en l'espèce.

### **4 – Budget**

Contrairement à la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, administrée sur un budget annexe, le Centre de vacances Jean Baylet est placé en gestion directe au sein du Service des sports.

Il convient donc de se prononcer sur les crédits à ratifier sur l'exercice 2013, qui permettront d'engager les opérations indispensables pour l'ouverture de la saison 2014 :

#### **A – Investissement :**

##### **- Acquisition de matériels et équipements collectifs et sportifs** (article 21881, sous-fonction 33)

Je vous propose de ratifier un crédit de paiement de **6 000 €**.  
(plans d'évacuation, vidéo-projecteur, vaisselle, arcs, etc ...)

##### **- Travaux sur bâtiments d'hébergement (collectifs et chalets)** (article 231318, sous-fonction 33)

Chalets :

Pour les travaux de rénovation des chalets destinés à l'accueil des groupes, ainsi que des familles, je vous propose d'inscrire un crédit de paiement de **9 500 €** au titre de l'autorisation de programme 2013 ; cette dernière étant ramenée à 58 500 €.

**B – Fonctionnement :**

- <b><u>Alimentation</u></b> .....	<b>8 000 €</b>
(article 60623, sous-fonction 33)	
- <b><u>Autres fournitures pour travaux en régie</u></b> .....	<b>926 €</b>
(article 60628, sous-fonction 33)	
- <b><u>Contrats de maintenance</u></b> .....	<b>7 200 €</b>
(article 6156, sous-fonction 33)	
- <b><u>Remboursements à l'IMEP (repas et fluides)</u></b> .....	<b>18 000 €</b>
(article 628721, sous-fonction 33)	

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL GENERAL**

– Prend acte des bilans d'activités 2013 des 2 bases tels que présentés ;

## ***I – Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave***

- Prend acte :
  - de l'état d'avancement du programme de restructuration portant sur la réhabilitation du bâtiment technique et d'accueil (tranche 4) dont l'APS sera soumis à validation à l'occasion de la DM1 ;
  - de l'obtention des deux étoiles ainsi que du label « Accueil Vélo », concernant le camping ;
  - du projet de l'aménagement d'une aire de camping-cars qui sera présenté lors du Budget Primitif afin de clore ce volet « accueil touristique » de la base ;
- Décide de reconduire en 2014 l'opération « Plage 82 » avec une ouverture plus large du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août et une tarification révisée de 1 € pour les enfants et 1,50 € pour les adultes ;
- Approuve la grille tarifaire telle que jointe en annexe ;

## ***II – Centre de vacances Jean-Baylet à Mimizan-plage***

- Se prononce favorablement sur l'engagement des opérations telles que présentées, à réaliser avant l'ouverture de la nouvelle saison, dès le printemps 2014 ;
- Ratifie les crédits de paiement suivants :

### ***Investissement***

- Acquisition de matériels et équipements collectifs et sportifs .....6 000 €  
(article 21881, sous-fonction 33)
- Travaux sur bâtiments d'hébergement (collectifs et chalets) ..... 9 500 €  
(article 231318, sous-fonction 33)  
au titre de l'autorisation de programme 2013

### ***Fonctionnement***

- Alimentation ..... 8 000 €  
(article 60623, sous-fonction 33)

- Autres fournitures pour travaux en régie ..... 926 €  
(article 60628, sous-fonction 33)
  
- Contrats de maintenance ..... 7 200 €  
(article 6156, sous-fonction 33)
  
- Remboursements à l'IMEP (repas et fluides) ..... 18 000 €  
(article 628721, sous-fonction 33)

- Décide de reconduire en 2014 l'opération « Colonie du 82 » ;
  
- Précise à cet effet que pour 2014 les séjours seront organisés pendant les vacances scolaires, sur la base de deux semaines consécutives, avec des tarifs adaptés fixés par la Commission Permanente ayant reçu délégation en l'espèce ;
  
- Approuve la grille tarifaire 2014 telle que jointe en annexe (maintien des tarifs) ;

Adopté à l'unanimité.

Le Président,